

autofocus

LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ANFA

Portrait sectoriel : enseignement de la conduite et de la sécurité routière

Évolution économique du secteur

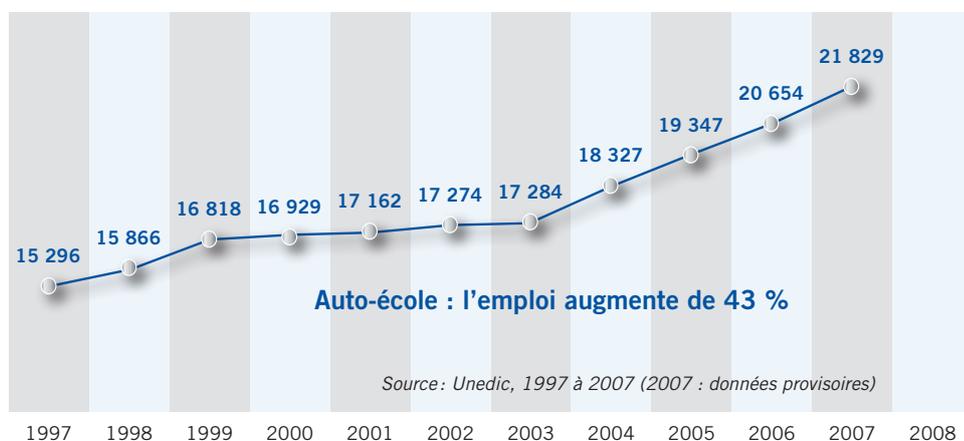
Concentration des entreprises

Ce secteur se caractérise par une forte concentration de ses entreprises qui s'est opérée conjointement à une croissance de l'emploi. En effet, sur les dix dernières années, le nombre d'entreprises a diminué de 16 % alors que le nombre de salariés a augmenté de 43 %.

Évolution du nombre d'entreprises du secteur enseignement de la conduite entre 1998 et 2008



Évolution du nombre de salariés du secteur enseignement de la conduite entre 1997 et 2007



Le secteur de l'enseignement de la conduite est actuellement marqué par de multiples facteurs d'évolution :

- le développement de nouveaux marchés, accompagné par une concentration des entreprises,
- l'évolution du comportement des conducteurs face au risque,
- la prise en compte des enjeux environnementaux et le développement de l'éco-conduite,
- la volonté politique du Gouvernement de répondre à ces évolutions, ainsi qu'aux problématiques de sécurité routière, par le biais d'une réforme du permis de conduire.

Dans ce contexte, de nouveaux besoins en compétences émergent pour les enseignants de la conduite : une modification de leur filière de formation semble nécessaire afin de leur permettre de s'adapter aux évolutions du métier.

Ce portrait sectoriel, réalisé à partir d'une analyse documentaire et statistique, et de 39 entretiens menés auprès des professionnels du secteur, vise à décrire les principales évolutions au regard des besoins de compétences des professionnels du secteur.

Chiffres clés du secteur :

8 590 entreprises

(source : INSEE Sirene 2008)

21 829 salariés

(source : Unedic 2007)

L'emploi au sein des auto-écoles :

- 21 800 salariés
- 50 % sont des hommes
- 43 % travaillent dans une entreprise de moins de 5 salariés
- L'âge moyen des salariés est de 40 ans

Traditionnellement composé de très petites entreprises (TPE), le secteur de la formation à la conduite se caractérise par une croissance des plus grandes entreprises. Si la part des entreprises de moins de 10 salariés demeure prépondérante (96,1 %), il convient de relever la forte évolution des entreprises de plus de 10 salariés dont la part a été multipliée par trois entre 1998 et 2008 (de 1,2 % à 3,9 %). En outre, la taille moyenne des entreprises du secteur est passée de 1,56 à 2,57 salariés sur cette même période.

Ainsi, le nombre de petites entreprises (moins de 5 salariés) diminue chaque année au profit du nombre d'entreprises de plus de 5 salariés qui augmente. Deux phénomènes expliquent cet accroissement de la taille des entreprises :

- **le rachat de petites structures par des entreprises plus grandes** : la cession des petites entreprises est due notamment aux difficultés économiques de ces structures, ainsi qu'aux départs à la retraite des exploitants,

- **la diversification des activités** : à côté des activités classiques d'enseignement de la conduite, les entreprises proposent des prestations de sensibilisation à la sécurité routière ou de perfectionnement de la conduite. Le panel d'activités s'étend également vers la formation professionnelle (transports, avec les formations FIMO ou FCOS et les titres professionnels, conduite d'engins avec les CACES, logistique voire travaux publics).

Un regroupement en réseau favorable à l'accroissement de la taille des entreprises

Dans le secteur de l'enseignement à la conduite, deux formes de regroupement coexistent : les réseaux de franchises (City'zen...) et les réseaux associatifs (ECF, CER...). La nécessaire information concernant les spécificités juridiques et réglementaires, ainsi que le coût de l'investissement (achat d'équipements spécifiques, assurances...) constitue l'un des

éléments favorables au développement de ce mode d'organisation, qui permet en outre aux entreprises de réaliser des économies d'échelle dans les domaines concernés. Par ailleurs, au sein des réseaux, sont identifiées des personnes référentes sur certains domaines (gestion d'entreprise, formation auprès de publics spécifiques), sources de conseil pour les exploitants dans le développement d'une nouvelle activité ou la gestion quotidienne de leur entreprise.



Évolution des métiers

Une évolution des métiers sous l'effet de plusieurs facteurs :

- L'augmentation de la taille des entreprises décrite précédemment, entraîne le développement des fonctions intermédiaires d'encadrement, ainsi que des fonctions administratives et commerciales au sein des entreprises.
- L'exigence croissante des clients quant au coût et à l'efficacité de la formation (nombre d'heures pour obtenir le permis de conduire), entraîne une pression sur les écoles de conduite, à laquelle s'ajoute l'accroissement des délais de passage de l'examen.
- L'évolution du comportement des conducteurs, notamment des jeunes, en matière de prise de risque (vitesse, alcool, produits stupéfiants) amène les écoles de conduite à jouer un rôle de plus en plus important dans la sensibilisation à la sécurité routière.
- Une prise de conscience collective des enjeux environnementaux, ainsi que l'avancement de la législation dans ce domaine entraînent une nouvelle orientation des métiers de l'enseignement de la conduite.

- La réglementation implique notamment le développement du continuum éducatif (cf. encadré ci-contre).



Une formation des conducteurs tout au long de la vie

La Réforme du permis de conduire annoncée le 13 janvier 2009 met l'accent sur une formation des conducteurs tout au long de la vie, en renforçant le continuum éducatif à travers différents dispositifs :

- Renforcement et adaptation aux nouvelles connaissances en Sécurité Routière des formations durant le parcours scolaire,
- Ouverture au public de plus de 18 ans de la conduite accompagnée, mise en place depuis 1984. L'AAC, Apprentissage Accompagné de la Conduite, permet en effet aux jeunes conducteurs d'acquérir de la pratique et entraîne une meilleure réussite aux épreuves du permis de conduire (cf. tableau ci-dessous),
- Réflexion sur la mise en place de formations obligatoires pour les jeunes conducteurs six mois après l'obtention du permis de conduire, puis tous les 10 ans pour les conducteurs expérimentés.

Résultats aux épreuves pratiques en 2007 (toutes présentations confondues)

Permis	A	B	dont AAC	C	D	EC
Nombre de candidats examinés	114 189	1 309 793	304 497	38 720	9 527	36 556
Nombre de candidats reçus	102 565	704 328	206 550	29 940	6 925	31 475
Taux de réussite	89,80 %	53,80 %	67,83 %	77,30 %	72,70 %	86,10 %

Source : Bilan 2007 DSCR (y compris Dom-Tom)

LEXIQUE

BEPECASER : Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière.

CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité pour la conduite d'engins spécialisés.

CER : Centre d'Éducation Routière.

ECF : École de Conduite Française.

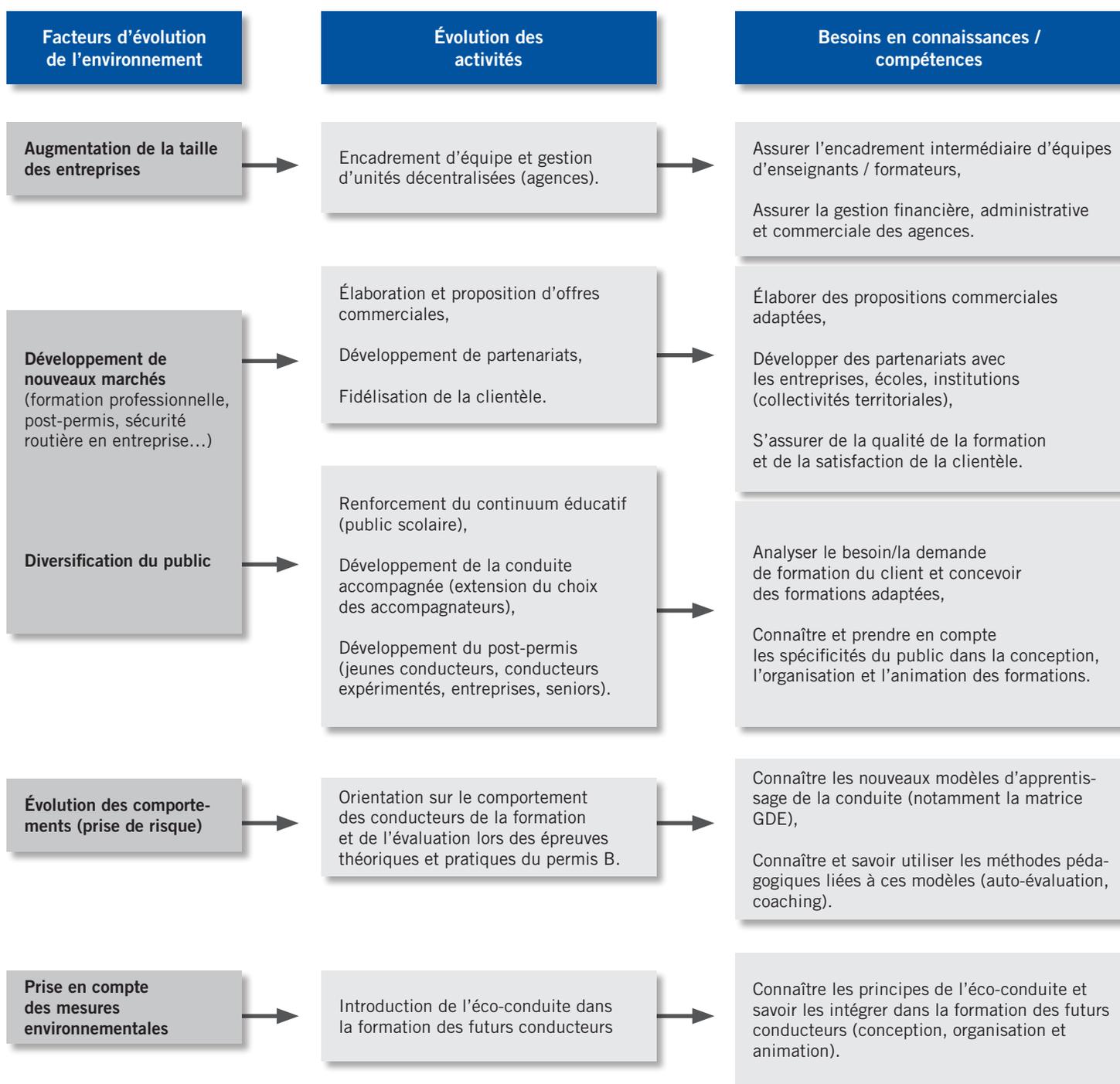
FIMO : Formation Initiale Minimum Obligatoire des conducteurs routiers.

FCOS : Formation Continue Obligatoire de Sécurité des conducteurs routiers.

Matrice GDE (Goals for Driver's Education) : modèle d'analyse hiérarchique du comportement des conducteurs. Il s'agit actuellement de l'outil de référence utilisé dans les recherches sur la sécurité routière.

MEEDAT : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du Territoire.

Une évolution des besoins en compétences



Formation des enseignants de la conduite

Le BEPECASER, diplôme des enseignants de la conduite

Le BEPECASER, Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière, est un diplôme homologué de niveau IV délivré par le MEEDAT. L'exercice de cette profession est également subordonné à l'obtention d'une autorisation préfectorale d'enseigner.

Il peut être complété par deux mentions spécifiques : deux roues ou groupe lourd (transport de marchandises et transport en commun de personnes).

Caractéristiques des centres de formation

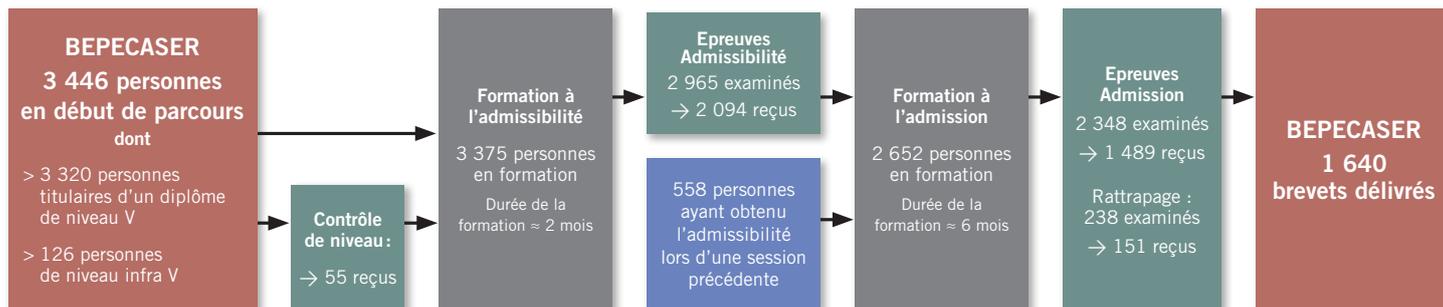
En 2007, le secteur de l'enseignement de la conduite dénombre 149 centres de formation au BEPECASER (source : Bilan DSCR 2007). Il s'agit de centres privés, à l'exception de quelques GRETA. Ils doivent faire l'objet d'un

agrément par la préfecture du département du lieu d'exploitation, valable 5 ans avec procédure de renouvellement. Une même personne peut exploiter plusieurs établissements, chacun faisant l'objet d'un agrément.

Nombre de diplômes délivrés en ...	2006	2007
BEPECASER	1 545	1 640
Mention Complémentaire « deux roues »	245	238
Mention Complémentaire « groupe lourd »	104	85

Source : Bilan DSCR 2007

Parcours de formation au BEPECASER (données: Bilan DSCR 2007)



L'examen du BEPECASER est constitué de deux épreuves : les épreuves d'admissibilité et les épreuves d'admission, dont les taux de réussite pour l'année 2007 sont respectivement de 70,6 % et 63,4 %. Par ailleurs, pour chacune de ces étapes, il existe des déperditions de l'ordre de 12 % entre l'inscription aux épreuves et la présentation effective des candidats aux examens (Source: Bilan DSCR 2007).

Concernant les Mentions Complémentaires, les taux de réussite sont de l'ordre de 68 % pour le « deux roues » et de 65 % pour le « groupe lourd ».

Le schéma ci-dessus nous montre la complexité du parcours de formation, entraînant la perte de nombreux candidats, du fait d'un échec aux épreuves mais aussi d'un abandon en cours de formation. En effet, sur l'année 2007, 3 446 personnes se sont engagées dans le projet BEPECASER, à ceux-ci se sont ajoutées 558 personnes ayant obtenu l'admissibilité l'année précédente, pour un bilan de 1 640 BEPECASER délivrés cette année-là : seulement 40 % des personnes engagées dans cette démarche ont pu aller au bout de leur

projet. Au-delà d'une rénovation du contenu de la formation visant une adaptation aux nouveaux besoins en compétences, il convient donc de revoir l'organisation de la formation. Les professionnels rencontrés dans le cadre de cette étude, avaient exprimé la nécessité de faire évoluer cette formation la considérant trop courte et trop théorique et ne permettant pas l'acquisition de compétences professionnelles notamment en termes d'animation de groupe. Ils exprimaient aussi leur besoin de pédagogie et de psychologie pour s'adapter aux différents publics.

Publics entrants en formation

La plupart des personnes se tournent vers ce secteur dans le cadre d'une reconversion professionnelle, car il offre d'importants débouchés en termes d'emploi. Cependant, elles ont tendance à retourner vers leur secteur d'origine lorsque la conjoncture s'y améliore.

Ainsi, un parcours complexe d'entrée dans le métier, auquel s'ajoutent des conditions de travail difficiles (pression de la clientèle, nombre d'heures de travail important) sont des facteurs

expliquant la difficulté de fidéliser les salariés dans la profession, d'autant qu'elle offre encore assez peu de perspectives de carrière. Néanmoins, les mutations économiques, sociales et réglementaires contribuent à faire évoluer les métiers, ainsi que l'organisation de la profession : concentration, accroissement de la taille des entreprises, développement de nouvelles filières de professionnalisation...

Ces évolutions du secteur de l'enseignement de la conduite devraient permettre d'améliorer l'attractivité de la profession, notamment par le biais d'une diversification des activités et d'une mobilité ascendante possible en entreprise.

Afin d'accompagner ces mutations, la rénovation de la filière de formation, actuellement en cours de réflexion, devra prendre en compte :

- la spécificité des publics entrant en formation (publics adultes, souvent en réorientation professionnelle),
- les évolutions du métier (sociétales et réglementaires),
- les mutations du secteur (concentration de la profession).

Indicateurs régionaux

Région	ENTREPRISES			SALARIES				PERMIS		
	Nombre d'entreprises (source : INSEE SIRENE 01/01/2008)	Évolution du nbre d'entreprises de 1997 à 2008 (source : INSEE SIRENE)	Part des entreprises de moins de 5 salariés (source : INSEE SIRENE 01/01/2008)	Nombre de salariés (source : UNEDIC 31/12/2007, données provisoires)	Évolution du nbre de salariés de 1997 à 2007 (source : UNEDIC)	Part des salariés dans les établis. de 5 salariés (source : UNEDIC 31/12/2007, données provisoires)	% de femmes parmi les salariés (source : UNEDIC 31/12/2007, données provisoires)	Moyenne d'âge des salariés* (source : INSEE-DADS 2006)	Nombre de permis B délivrés (source : DSCR 2007)	% taux de réussite au permis B (source : DSCR 2007)
Alsace	200	-13,0 %	72,0 %	876	+30,2 %	32,4 %	57,3 %	40,0	21 009	59,4 %
Aquitaine	461	-23,0 %	87,6 %	910	+35,2 %	45,3 %	51,8 %	43,1	33 354	56,5 %
Auvergne	223	-18,6 %	90,1 %	421	+55,9 %	50,6 %	52,7 %	37,7	15 101	57,7 %
Basse-Normandie	241	-16,9 %	89,2 %	479	+39,2 %	49,1 %	49,7 %	37,3	16 880	56,1 %
Bourgogne	224	-13,5 %	81,3 %	613	+30,4 %	46,3 %	55,0 %	40,5	17 035	52,7 %
Bretagne	474	-15,7 %	84,0 %	1 150	+58,2 %	39,1 %	48,7 %	38,9	36 209	57,9 %
Centre	322	-18,5 %	83,9 %	964	+42,8 %	36,9 %	54,8 %	40,1	30 417	57,5 %
Champagne-Ardenne	170	-23,4 %	85,3 %	424	+33,3 %	50,7 %	57,1 %	40,0	15 158	51,5 %
Corse	47	6,8 %	87,2 %	86	+34,4 %	25,6 %	53,5 %	44,6	3 615	57,9 %
Franche-Comté	154	-15,8 %	83,1 %	388	+47,0 %	52,1 %	57,2 %	40,0	14 582	56,5 %
Haute-Normandie	255	-16,9 %	83,1 %	716	+52,7 %	43,2 %	56,7 %	39,4	23 066	58,2 %
Ile-de-France	1 340	-17,3 %	74,9 %	4 228	+25,4 %	37,8 %	39,6 %	42,3	101 777	47,2 %
Languedoc-Roussillon	387	-5,6 %	90,2 %	799	+55,4 %	51,6 %	47,8 %	40,8	28 642	57,8 %
Limousin	106	-21,5 %	88,7 %	200	+56,3 %	46,5 %	50,0 %	38,9	7 657	54,3 %
Lorraine	322	-18,5 %	82,6 %	879	+42,0 %	46,4 %	53,5 %	40,6	28 274	53,2 %
Midi-Pyrénées	404	-15,8 %	86,9 %	828	+59,8 %	43,1 %	49,0 %	39,9	30 825	56,2 %
Nord-Pas-de-Calais	598	-22,7 %	87,1 %	1 309	+38,1 %	42,6 %	46,1 %	40,4	50 426	54,6 %
PACA	772	-3,0 %	86,3 %	1 654	+73,0 %	49,4 %	47,9 %	40,7	50 843	50,8 %
Pays de la Loire	512	-12,9 %	84,4 %	1 433	+61,6 %	43,2 %	53,2 %	39,3	44 069	61,9 %
Picardie	279	-19,4 %	87,1 %	604	+29,3 %	55,0 %	55,8 %	38,2	22 921	55,9 %
Poitou-Charentes	216	-17,6 %	87,0 %	577	+43,5 %	38,3 %	52,5 %	39,1	19 865	57,0 %
Rhône-Alpes	883	-12,7 %	83,7 %	2 291	+49,0 %	41,6 %	54,7 %	39,0	68 754	51,5 %
France	8 590	-15,7 %	83,7 %	21 829	+42,8 %	42,8 %	49,7 %	40,3	680 479	54,0 %

* Attention : données soumises au secret statistique pour certaines régions et certaines tranches d'âge (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin, Languedoc-Roussillon et Corse)